



Harcèlement école primaire

Par **hodhod**, le **22/01/2016** à **22:20**

Bonjour,

J'ai le fils d'une amie qui se fait harceler à l'école car ses parents sont d'origines étrangères. Un camarade de classe a refusé de lui tenir la main car il était "trop noir" et il se fait constamment insulter.

Maintenant il refuse d'aller à l'école et il se met dans des états de pleure pour ne pas y aller.

Mon amie a écrit à l'inspection académique mais n'a pas eu de réponses (depuis septembre) elle a réussi à avoir 2 rendez vous mais à chaque fois il était annulé 1h avant le rendez vous.

Elle a joint la directrice qui lui a dit qu'il ne s'agissait que des jeux d'enfants et qu'elle n'avait pas de temps pour cela et que en plus cela c'est passé durant le périscolaire et que en tant que directrice elle n'était plus responsable et qu'il fallait voir cela avec la mairie. Ensuite mon amie a reçu à son domicile un courrier d'un avocat (celui de la directrice) qui lui expliquait qu'elle n'était pas concernée par les faits et qu'elle ne devait plus l'embêter avec cela sinon elle porterai plainte selon l'article 433-5 et R 6212.

Que dois faire mon amie ?

Merci pour votre retour